



école des
SENTIERS
s'unir pour la réussite

INFO - PARENTS

JANVIER-FÉVRIER 2024

Dates importantes

IMPORTANT : À la suite des différentes annonces du ministère de l'Éducation (MEQ), nous désirons vous informer des modifications faites au calendrier scolaire.

7 au 9 février 2024	Jours de classe (<i>selon jour cycle indiqué</i>)
Vendredi 16 février 2024	Journée pédagogique
Vendredi 23 février 2024	Fin de la 2 ^e étape
Vendredi 15 mars 2024	Publication des bulletins
Jeudi 21 mars 2024	Rencontre de parents (soirée)

① 8 ¹	② 9 ⁷	③ 10 ⁸	④ 11 ⁹	⑤ 12 ¹
15 ²	16 ³	17 ⁴	18 ⁵	19 ⁶
22 ⁷	23 ⁸	24 ⁹	25 ¹	26 ²
29 ²	30 ³	31 ⁴		

			1 ⁵	2 ⁶
5 ⁷	6 ⁸	7 ⁹	8 ¹	9 ²
12 ³	13 ⁴	14 ⁵	15 ⁶	16 ⁷
19 ⁷	20 ⁸	21 ⁹	22 ¹	23 ²
26 ³	27 ⁴	28 ⁵	29 ⁶	

*Advenant l'ajout de gels d'horaire pour la tenue d'examen, des informations vous seront acheminées.

CALENDRIER SCOLAIRE COMPLET – mise à jour du calendrier Web à venir

MOT DE LA DIRECTION

Bonjour chers parents,

J'espère que le retour à la routine se passe bien pour votre ado! Après un retour en classe tout en douceur et dans la bienveillance, le rythme de travail doit reprendre son cours. Nous remarquons que l'engagement et la motivation ne sont pas toujours au rendez-vous. Soyez assurés que nous accompagnons nos élèves afin de se retrouver dans cette situation particulière. Il est aussi important, si ce n'est pas déjà fait, que votre jeune reprenne ses bonnes habitudes d'heures de coucher et de lever, de travaux scolaires à la maison et d'activités permettant la dépense d'énergie et nourrissant ses intérêts les soirs et fins de semaine. Ensemble, nous pouvons les aider!

Il est maintenant temps de vous donner quelques informations importantes concernant le plan de rattrapage annoncé dans les dernières semaines. Il est important de savoir que tout au long de l'année scolaire, des mesures de soutien sont mises en place pour répondre aux besoins des élèves et favoriser leur réussite. Toutes ces mesures demeurent. Le plan de rattrapage nous permettra d'ajouter de nouvelles mesures et ce, dès le 29 janvier prochain.

Depuis le retour des fêtes, une analyse du cheminement de chacun des élèves a été faite, en collaboration avec nos équipes interdisciplinaires. Nous avons pu constater que pour certains élèves, les services en classe déjà offerts seront suffisants. Toutefois, pour d'autres élèves, des mesures supplémentaires, échelonnées sur l'année scolaire en cours, seront nécessaires.

Une évaluation régulière de la progression de l'élève permettra d'adapter ces mesures, en tenant compte de ses besoins et de ses capacités. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de l'offre de soutien au fil des prochaines semaines.

Les modalités relatives à ces mesures (horaire, fréquence, inscription, etc.) vous seront acheminées dans une autre communication. Nous pouvons toutefois vous confirmer que celles-ci prendront la forme de :

- Coenseignement : ajout d'un enseignant en classe;
- Sous-groupes de besoins : en classe et hors classe, pour des élèves ciblés par l'enseignant;
- Périodes de récupération ajoutées les midis;
- Soutien pédagogique et consolidation des apprentissages en journées pédagogiques (les matins);
- Soutien pédagogique et consolidation des apprentissages durant la semaine de relâche (lundi, mardi et mercredi, les matins);
- Soutien pédagogique et activités d'intégration linguistique pour les élèves bénéficiant de services de francisation durant la semaine de relâche (lundi, mardi et mercredi).

Soyez assurés que le cheminement scolaire de chacun de nos élèves est une priorité en tout temps. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur la collaboration de tous, personnel de l'école, parents et partenaires externes, pour relever le défi actuel.

Karina Hayes
Directrice

Des ressources gratuites pour les parents

Activez votre accès aux meilleurs spécialistes !

Cet abonnement vous donne accès gratuitement à :

- **32 Parcours Parents:** capsules vidéo avec les meilleurs spécialistes qui abordent des thèmes d'actualité.
- **30 groupes de discussion avec d'autres parents:** pour ne plus être seul.
- **22 événements en direct avec nos experts:** posez toutes vos questions.

Votre accès tout compris est valide pour vous sans frais jusqu'au 31 janvier 2025.



Animés par
Élyse Marquis



ACTIVATION

Créez votre profil pour activer l'abonnement

Cliquez sur le lien

<https://aidersonenfant.com/activation?key=943CMS>

ou saisissez votre code d'activation au
<https://aidersonenfant.com/activation>

Code d'activation
943CMS

<https://aidersonenfant.com/activation?key=943CMS>

<https://aidersonenfant.com/activation>

Directive ministérielle – Interdiction du cellulaire en classe

La directive ministérielle portant sur l'interdiction de l'utilisation du cellulaire, des écouteurs et des autres appareils mobiles personnels par les élèves dans les classes des écoles primaires et secondaires ainsi que des centres de formation professionnelle du Québec doit obligatoirement être appliquée et respectée d'ici le 31 décembre 2023.

Nous devons donc nous assurer de mettre en œuvre les moyens dont nous disposons pour appliquer et respecter cette directive.

Par conséquent, il a été convenu de réviser le code de vie de l'élève.

Bien que la section *Appareils électroniques, montre intelligente et téléphone cellulaire* reflète convenablement la directive ministérielle, le point 4.1 a été modifié comme suit :

« L'utilisation de l'appareil électronique décerné par l'école (Chromebook, portable ou tablette) est autorisée par l'enseignant lorsque requis. »

Une mention en bas de page a été ajoutée pour le point 4.2 :

« À l'exception de l'élève ayant besoin de son cellulaire, montre intelligente ou autre appareil pour sa santé et sa sécurité ».

4. APPAREILS ÉLECTRONIQUES, MONTRE INTELLIGENTE ET TÉLÉPHONE CELLULAIRE

– Mise à jour 28 novembre 2023

En conformité avec la directive ministérielle interdisant l'utilisation du cellulaire, d'écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels, le code de vie de l'école prévoit ceci :

- 4.1 L'utilisation de l'appareil électronique décerné par l'école (Chromebook, portable ou tablette) est autorisée par l'enseignant lorsque requis.
- 4.2 Tout autre appareil personnel tel que précisé plus haut est interdit en classe.¹
- 4.3 Il est interdit d'écouter de la musique à l'aide d'un haut-parleur portatif.
- 4.4 Lors d'une évaluation, l'utilisation de tout matériel électronique pouvant servir à la communication sera considérée comme du plagiat et pourrait entraîner la note « 0 ».
- 4.5 Tout intervenant de l'école a le droit de confisquer un appareil :
 - > La première fois, l'élève doit aller chercher son appareil au secrétariat à la fin de la journée.
 - > La deuxième fois, l'élève doit aller chercher son appareil au secrétariat à la fin de la journée. Un courriel sera envoyé aux parents les avisant de la situation.
 - > La troisième fois, le parent devra venir chercher l'appareil de son enfant.
 - > Les fois subséquentes, une étude de cas sera effectuée.
 - > Dans tous les cas, l'école ne peut être tenue responsable du vol, du bris ou de la perte de l'appareil.

L'équipe-école des Sentiers est soucieuse de diminuer la technoférence² durant les périodes d'apprentissages et de socialisation des élèves.

Nous ne considérons pas la cigarette électronique comme un appareil électronique. À ce sujet, consultez la section *Loi sur le tabac*.

¹ À l'exception de l'élève ayant besoin de son cellulaire, montre intelligente ou autre appareil pour sa santé et sa sécurité.

² Définition *technoférence* : Interruptions quotidiennes dans les interactions interpersonnelles ou dans le temps passé ensemble en raison des dispositifs technologiques, numériques et mobiles.

Au retour en classe, le code de vie amendé a été divulgué à l'ensemble des élèves et du personnel de l'école.

RETOUR À L'ÉCOLE : LES BONNES HABITUDES À PROMOUVOIR EN 2024



- **MON CELLULAIRE RESTE DÉSORMAIS DANS MON CASIER.**
- **MON CHROMEBOOK OU MON PORTABLE EST CHARGÉ EN TOUT TEMPS.**



MON COUVRE-CHEF RESTE DANS MON CASIER.



JE RANGE MON CASIER ET JE LE VERROUILLE.



JE GARDE MES SACS ET MES VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR DANS MON CASIER.

Les impacts du cellulaire sur les apprentissages une vidéo très intéressante [ici](#)



OBJETS PERDUS

Votre jeune a perdu quelque chose?

Les objets trouvés sont recueillis et acheminés vers un endroit désigné : dans le hall, à côté du bureau des surveillants.

Conseil d'établissement (CE)

PROCHAINE SÉANCE

Date : Le lundi 19 février 2024

Heure : 18 h 45

Lieu : Bibliothèque de l'école

Si vous désirez participer à cette séance, veuillez s'il vous plaît nous en informer via l'adresse électronique suivante :

sentiers@cssps.gouv.qc.ca

CALENDRIER DES SÉANCES DU CE :

- Lundi 25 septembre 2023;
- Lundi 6 novembre 2023;
- Mardi 5 décembre 2023; *annulée*
- Lundi 19 février 2024;
- Lundi 15 avril 2024;
- Lundi 3 juin 2024.

PARENTS (8 POSTES)			
MANDATS 2 ANS : 2022-2023 ET 2023-2024 (4 POSTES)			
Pascale Breton <i>Présidente</i> <i>Représentante au comité de parents</i>	Julie Rodrigue	Guillaume Riverin <i>Vice-président</i>	Hélène Uwamaliya
MANDATS 2 ANS : 2023-2024 ET 2024-2025 (4 POSTES)			
Édith Gauthier <i>Substitut au comité de parents</i>	Caroline Richard	Frédéric Bujold	Dominique Joyal
SUBSTITUTS (2 POSTES)			
		Mélanie Proulx	
PERSONNEL ENSEIGNANT (6 POSTES)			
Émilie Thibault	Bruno Boucher	Gail Cliche	
Sonia Tremblay	Maxime Legault	Mireille Rioux	
PERSONNEL DE SOUTIEN (1 POSTE)			
Mélanie Daudelin Agente de bureau, classe principale (direction)			
PERSONNEL PROFESSIONNEL (1 POSTE)			
Alexandra Lemieux Conseillère en orientation			
ÉLÈVES (2 POSTES)			
Louis-Alexandre Lavoie Président	Amélie Fleurant Vice-présidente		
PARTICIPANT			
Karina Hayes, directrice			
INVITÉS			
Selon l'ordre du jour, adjoint et gestionnaire administrative d'établissement			

La documentation relative au CE se trouve sur le site Web de l'école.

[LISTE DES RENCONTRES](#)

[MEMBRES](#)

[PROCÈS-VERBAUX](#)

Élèves de 5^e secondaire – Soirée de questions libres pour les parents et élèves

Le mardi 6 février, entre 18 h et 20 h, je serai en ligne pour répondre aux différentes questions en lien avec le choix professionnel, le processus d'admission ou tout autre sujet que vous souhaitez. En cliquant sur le [Lien pour la soirée](#), vous serez redirigé sur la plate-forme Microsoft Teams et vous pourrez vous connecter. Le lien sera aussi diffusé aux élèves sur le Classroom *Orientation Sentiers 5^e secondaire*.

Élaine St-Hilaire, conseillère d'orientation

CADENAS - rappel

Puisque nous sommes souvent interpellés pour des vols, nous désirons vous rappeler l'importance à ce que votre enfant place un **CADENAS** sur son **casier principal** ainsi que sur celui qui est utilisé en **éducation physique**. Nous vous rappelons également que nous ne sommes pas responsables des objets volés.

Nous constatons que plusieurs élèves ne possèdent pas de cadenas sur leur casier principal ou qu'ils ne le barrent pas adéquatement, question d'économiser du temps au changement de cours. Nous sollicitons donc votre collaboration à rappeler à votre jeune l'importance de l'utilisation adéquate d'un cadenas.



LA WAX PEN : soirée d'information pour les parents

Lien pour l'inscription : [ici](#)



**SOIRÉE D'INFORMATION
POUR LES PARENTS**
SUJET: LA WAX PEN
DÉMYSTIFIER, INFORMER, INTERVENIR

OÙ?
**L'AGORA DE
L'ÉCOLE DES
SENTIERS**

**DISPONIBLE
EN
DIFFUSION
VIDÉO**

QUAND?
**LE 25
JANV.
2024
À 19H**

ANIMÉE PAR LES INTERVENANTS DE:



[Cliquez ici pour
accéder au lien
d'inscription](#)



VICTOIRE au badminton!



Le 10 décembre dernier, nos Laser ont rapporté 2 bannières de champions lors de la *Classique de badminton du Rouge et Or*.

Félicitations à nos **benjamins masculins** et nos **cadets/juvéniles féminins** pour ce bel exploit!



Cafétéria – carte Zipthru



Le saviez-vous ? La cafétéria de l'école offre une variété d'options de commande pour garantir que les repas scolaires de vos enfants soient faciles, sains et accessibles, dont la carte Zipthru.

La carte est disponible à la cafétéria. Une fois la carte chargée, votre enfant n'aura qu'à se servir de celle-ci pour payer son repas à la caisse.

Visitez ce [site](#) pour plus d'informations.

Menu de la cafétéria

École secondaire Les Sentiers
Centre de services scolaire des Premières Seigneuries
ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<p>Semaine 1</p> <p>21 août 19 févr. 18 sept. 18 mars 16 oct. 15 avril 13 nov. 13 mai 11 déc. 10 juin 22 janv.</p>	<p>Potage cultivateur Cuisse de poulet rôti Quartiers de pommes de terre maison Salade de chou crémeuse Mélange de légumes Soleil levant Pâtes du jour</p>	<p>Soupe fasolada Pâté chinois Betteraves Salade du marché Pâtes du jour</p>	<p>Crème de légumes Filet de poisson en croûte fromagée Riz multigrain aux herbes Haricots jaunes Salade César Pâtes du jour</p>	<p>Soupe à l'oignon Pizza au poulet barbecue Bouquet de brocoli Salade verte et carottes Pâtes du jour</p>	<p>Crème de brocoli Boulettes de porc maison à l'italienne Nouilles au basilic Navets et edamames Salade orientale Pâtes du jour</p>
<p>Semaine 2</p> <p>28 août 26 févr. 25 sept. 25 mars 23 oct. 22 avril 20 nov. 20 mai 18 déc. 17 juin 29 janv.</p>	<p>Crème de poireaux Tofu au beurre Orge pilaf Mélange de légumes style californien Salade mesclun Pâtes du jour</p>	<p>Soupe bœuf et orge Gratin de la mer Carottes en juliennes Salade César Pâtes du jour</p>	<p>Soupe aux pois Bifteck de veau lyonnais Purée de pommes de terre Pois verts et carottes Salade printanière Pâtes du jour</p>	<p>Soupe paysanne Pita, pizza, fajita Salade verte, carottes et chou rouge Mélange de légumes Montego Pâtes du jour</p>	<p>Crème de tomate Casserole de jambon Macédoine de légumes Laitue, concombres et tomates Pâtes du jour</p>
<p>Semaine 3</p> <p>04 sept. 05 févr. 02 oct. 04 mars 30 oct. 1^{er} avril 27 nov. 29 avril 08 janv. 27 mai</p>	<p>Soupe aux lentilles Boulettes teriyaki Couscous Navets grillés au four Salade du chef Pâtes du jour</p>	<p>Crème de courge Burger de dinde tout garni Pommes de terre assaisonnées Légumes au four Salade César Pâtes du jour</p>	<p>Soupe aux tomates et riz multigrain Porc aigre-doux Vermicelles de riz Pois verts au beurre Salade de carottes Pâtes du jour</p>	<p>Potage du Barry Chili, croustilles de tortillas et crème sure Salsa de maïs Salade d'épinards Pâtes du jour</p>	<p>Soupe orientale Pâté au saumon, sauce aux œufs Haricots verts Salade jardinière Pâtes du jour</p>
<p>Semaine 4</p> <p>11 sept. 12 févr. 09 oct. 11 mars 06 nov. 08 avril 04 déc. 06 mai 15 janv. 03 juin</p>	<p>Potage Parmentier Pilons de poulet croustillants Riz vapeur Brocoli grillé au sésame Salade de chou nappa Pâtes du jour</p>	<p>Soupe poulet et nouilles Frittata aux légumes et fromage brie Pommes de terre rôties maison Carottes persillées Salade César Pâtes du jour</p>	<p>Soupe aux légumes Burritos au bœuf Mélange de légumes style californien Salade du jardin Pâtes du jour</p>	<p>Potage Crécy Mijoté de poulet au lait de coco Riz multigrain Maïs et poivrons Salade du chef Pâtes du jour</p>	<p>Soupe minestrone Porc africain Purée de pommes de terre Légumes Salade d'épinards et carottes Pâtes du jour</p>

Chartwells
SOLUTIONS CULINAIRES

École des SENTIERS
L'union pour la réussite

Prix du menu du jour
6,95 \$

Économisez en vous procurant des jetons repas
10 jetons : **68,50 \$**

Un bon mode de paiement, la « carte Zipthru » disponible à la cafétéria !

Visitez le www.Chartwellsk12.ca pour plus d'informations.

Votre enfant n'aura qu'à se servir de sa « carte Zipthru » pour payer à la caisse.

*Plats inscrits au programme Aliments du Québec au menu.
Contient 50 % et plus d'ingrédients d'origine québécoise certifiée. Les menus sont assujettis à des modifications selon la disponibilité des produits et de la saison.

Information disponible via le site Web de l'école : [ici](#)